

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 21 juin 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mme KOENDERS et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 14 juin 2012

Publié le 22 juin 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 57

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 17

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Patrick MOREAU	M. Franck MELOTTE
M. Pierre PRIBETICH	M. Dominique GRIMPRET	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA
M. Gilbert MENUT	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Michel ROTGER
Mme Colette POPARD	M. André GERVAIS	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	Mme Claude DARCIAUX
M. Jean-François DODET	Mme Elizabeth REVEL	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. François-André ALLAERT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Jean-Yves PIAN	M. Gilles TRAHARD
M. Jean-Paul HESSE	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Alain LINGER	
M. Yves BERTELOOT		

### Membres absents :

M. Patrick CHAUPUIS	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Alain MILLOT	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Georges MAGLICA	M. Christophe BERTHIER pouvoir à M. François DESEILLE
Mme Stéphanie MODDE	Mme Anne DILLESEGER pouvoir à M. Mohammed IZIMER
M. Gilles MATHEY	M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Murat BAYAM	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MARCHAND
M. Rémi DELATTE	Mme Nelly METGE pouvoir à Mme Hélène ROY
M. Philippe BELLEVILLE	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
	Mme Christine MARTIN pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Université de Bourgogne - Convention UniversCités - Organisation de colloques

**1 INSERM - Laboratoire Cognition, action et plasticité sensorimotrice – Congrès européen de stimulation cognitive**

Les nouvelles technologies au service de l'autonomie et de la santé constituent aujourd'hui un domaine en plein essor. La Haute Autorité de Santé (H.A.S.) a souligné l'intérêt de prises en charge non-médicamenteuses du point de vue des bénéfices attendus sur la préservation de l'autonomie fonctionnel, les échanges sociaux, mais aussi le soulagement des aidants.

Dans ce contexte, le laboratoire Cognition, action et plasticité sensorimotrice organise le premier congrès européen de stimulation cognitive du 23 au 25 mai 2012.

Il s'agit d'un colloque pluridisciplinaire rassemblant des chercheurs, mais aussi de nombreux professionnels du handicap, des industriels, des associations d'usagers, des prescripteurs, qui associeront leurs efforts pour mieux comprendre les fondements, les méthodes et les pratiques de la stimulation cognitive.

Des retombées médiatiques (presse nationale et régionale), économiques (300 participants-400 nuitées), pour notre territoire, mais aussi partenariales précieuses pour nos étudiants (échanges variés avec des employeurs, développement de collaborations scientifiques...) sont attendus grâce à l'organisation de ce colloque.

La communauté d'agglomération dijonnaise est sollicitée pour **une subvention de 1 000 €, soit 1,58 % du budget global, qui s'élève à 63 000 €** (voir ci-joint).

**2 CREDIMI – Centre de Recherche sur le Droit des Marchés et des Investissements internationaux – Colloque « La contrefaçon des médicaments : les premiers pas d'une réaction normative internationale »**

Ce colloque, qui se tiendra à Dijon le 15 juin 2012, est la seconde étape d'un programme de recherche intitulé « Contrats et régulation du marché international des médicaments ». Un premier colloque en 2007 portait sur les « pratiques de l'industrie pharmaceutique au regard du droit de la concurrence ».

Le thème choisi pour cette année concerne un phénomène extrêmement préoccupant pour la santé publique, celui de la vente de faux médicaments. Alors que la contrefaçon est classiquement entendue comme une atteinte aux droits de propriété intellectuelle (brevets et marques), les récents textes européens et internationaux adoptés, ainsi que l'OMS l'entendent au sens de falsification, concept à définir du point de vue des sciences pharmaceutiques et juridiques.

L'objectif est également de faire le point sur l'arsenal législatif, ainsi que d'évaluer le potentiel des textes récemment adoptés au plan européen.

Une centaine de participants est attendue.

Pour l'organisation du colloque « La contrefaçon des médicaments », le CREDIMI sollicite de la communauté d'agglomération dijonnaise **une subvention d'un montant de 2 500 €, soit 15,15 % du budget global, qui s'élève à 16 500 €** (voir ci-joint).

**3 Association PROCESSUALIS - Colloque « L'appel civil en 2012 »**

Chaque année, l'association PROCESSUALIS, association des étudiants en Master 2 Droit processuel, organise un colloque validé au titre de la formation continue des avocats. Cette année, le thème du colloque est « l'appel civil en 2012 » ; il a eu lieu le 24 février 2012.

Il s'agit là d'un sujet particulièrement d'actualité puisque la réforme est entrée définitivement en vigueur le 1er janvier dernier. Cette date marque ainsi la fin d'une profession, celle d'avoué. Ce colloque est l'occasion d'exposer les grands points de la réforme et favorise les rencontres entre étudiants et professionnels.

L'association PROCESSUALIS sollicite de la communauté d'agglomération dijonnaise **une subvention de 1 500 €, soit 22,27 % du budget global, qui s'élève à 6 734 €** (voir ci-joint),

**4 UFR Sciences et Techniques et UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement – Opération « Faites de la Science 2012 »**

Au vu de sa réussite en 2011, les facultés scientifiques de l'Université de Bourgogne ont décidé de reconduire l'opération locale du concours national intitulé « Faites de la Science » cette année.

Ce concours vise principalement à :

- susciter la curiosité et accroître le goût des sciences auprès des collégiens et lycéens de l'académie de Bourgogne ;
- valoriser le travail d'équipe ;
- démontrer l'attractivité des sciences par la réalisation de projets concrets ;
- rapprocher les collégiens et les lycéens de la communauté scientifique ;
- développer les relations avec les enseignants des établissements du secondaire et ceux de l'université.

Il ne s'agit pas seulement d'une démarche de sensibilisation des jeunes qui se détournent des sciences, mais aussi d'une démarche pédagogique car les élèves travaillent durant plusieurs semaines avec leur enseignant. Leur projet peut aborder plusieurs champs disciplinaires. Les facultés scientifiques sélectionnent les dossiers et apportent une aide financière afin d'aider à la réalisation du projet, que les collégiens et les lycéens viendront présenter au sein de l'université.

Les lauréats représenteront notre région au concours national, qui se déroulera à Poitiers le 1er juin prochain.

Afin de financer cette opération, la communauté d'agglomération dijonnaise est sollicitée pour **une subvention de 500 €, soit 10,63 % du budget global, qui s'élève à 4 700 €** (voir ci-joint).

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 5 500 € à l'Université de Bourgogne, afin de financer les colloques énoncés ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

# CONGRÈS EUROPÉEN DE STIMULATION COGNITIVE

## PLAN DE FINANCEMENT (TOTALITE DE L'OPERATION)

(en €)

DEPENSES PAR POSTE (TTC)		FINANCEMENT (TTC)	
Réception (300 participants):		- Cofinancements	
Pauses Café (5)	6000		
Repas (3)	29000	Droits d'inscription	38000
Scientifiques :		Subventions	
Réalisation des actes	4000	Conseil Régional	2000
Réalisation des documents de communication (programmes, affiches, banderoles), des stands et des mallettes du participant	6000	Grand Dijon	1000
		Mairie Dijon	2000
		Conseil général	1000
Conférenciers invités (7)	6000	SFR Handicap	1500
		IFR100	2000
Frais de publication d'un ouvrage	4500		
Prix jeunes chercheurs	1000	Stands partenaires	10000
Logistiques et divers:		BQR Université	<u>2500</u>
Poste	1500		<u>Accordé</u>
Télécommunications	1500	INSERM	1000
Frais de déplacements organisateurs	1000	STIMCO	2000
Ordinateur et imprimante	2500		
Vacations :			
<b>TOTAL TTC en €</b>	<b>63000</b>	<b>TOTAL TTC en €</b>	<b>63000</b>

**BUDGET PREVISIONNEL**  
**du PROJET ou de la MANIFESTATION**  
**LA CONTREFAÇON DES MÉDICAMENTS**

DEPENSES		RECETTES		
Postes	Montant	Postes	Montant	%
<b>Nature des dépenses à préciser</b>		<b>Subventions :</b>		
Transport + héberg rapporteurs	4500	* Etat	2000	
Dîner de travail	400	* Région	7500	
Déjeuner	3200	* Département		
Pauses	650	* Ville de Dijon	2500	
Programmes, reprographie	2200	* Grand Dijon	2500	
Envoi programmes	1200			
Valisettes	500	<b>Total subventions</b>		
Vacations	500			
Enregistrement	350	<b>Autres recettes :</b>		
Publication des Actes	3000			
		Inscriptions	2000	
		<b>Total autres recettes</b>	2000	
		<b>Autres (à préciser) :</b>		
		*		
		*		
		<b>Total</b>		
<b>TOTAL des DEPENSES</b>	16500	<b>TOTAL des RECETTES</b>	16500	

**MONTANT de l'AIDE FINANCIERE SOLLICITEE**

**2500**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, président(e) de l'association \_\_\_\_\_  
 m'engage à fournir le bilan financier définitif dudit projet ou de ladite manifestation, ainsi que toutes les pièces  
 justificatives afférentes aux dépenses réalisées dans les trois mois suivant la date du projet ou de la manifestation

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Le Président,  
 (signature)



# BUDGET PREVISIONNEL COLLOQUE

## Colloque : l'appel civil en 2012

Vendredi 24 février 2012

DEPENSES	RECETTES
<b>Matériel :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fleurs 46€</li> <li>- Mange debout 299€</li> <li>- Nappe 7€</li> <li>- Conférenciers + cahiers de procédure : 1834.90€</li> </ul>	<b>Ressources propres : 234.33€</b>
<b>Partenaires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Défraiements</li> </ul> Transports SNCF : 320€ Hôtel : 176 € <ul style="list-style-type: none"> <li>- Interventions</li> </ul> Bouteilles de vins : 154€	<b>Subventions sollicitées :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Grand Dijon : 1500€</li> <li>- FSDIE : 1300€</li> <li>- Maire Dijon : 1500€</li> </ul>
<b>Communication :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Badges : 68.39€</li> <li>- Cartes de visite + affiches A2 + invitations+ affiches A3 + enveloppes:400.13</li> </ul>	<b>Autres :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chambre régionales des huissiers de justice : 200€</li> <li>- Centre de médiation : 500€</li> <li>- Ordre des avocats : 1500€</li> </ul>
<b>Repas matinée :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Viennoiserie + café + jus + macarons : 328.91€</li> </ul>	
<b>Repas déjeuner :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traiteur le Centrale : 3100€</li> </ul>	
<b>TOTAL : 6734.33 €</b>	<b>TOTAL : 6734.33 €</b>